



DEL 25-089

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 04 novembre 2025

DATE D’AFFICHAGE

Le 04 novembre 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

L’an deux mille vingt cinq

Le douze novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Delphine FOUQUET, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Jérôme DELISLE, Marie CHEVALIER.

EXCUSÉS

Hakim ACHIBET (pouvoir à Christian Poirier) Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Eric ANDRE (pouvoir à Pierre CASTILLON), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE)

ABSENTS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nadine JOLU

OBJET : Culture : ajout d’un tarif de ventes lors des événements culturels

Rapporteur : Fanny PIRA

Dans le cadre des événements organisés par le service culture, il est proposé d’intégrer, en plus de la vente de boissons, la vente de « planches apéro ».

Le tarif proposé est de 15,00 € pour une planche pour 2 personnes.

Au vu de ces éléments,

Vu l’avis de la commission culture,

Vu l’avis de la commission finances,

Le conseil municipal décide de valider l’ajout du tarif mentionné ci-dessus.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION :

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l’Évêque, le 17 novembre 2025

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

